

COMMUNE  
DE  
**R O S S F E L D**  
67230



Téléphone: 03 88 74 43 33  
Télécopie : 03 88 74 35 37  
✉ [mairie-rossfeld@wanadoo.fr](mailto:mairie-rossfeld@wanadoo.fr)

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 12
Date de convocation : 2 février 2016

Sous la présidence de M. Jean-Claude ROHMER,

A l'ouverture de la séance sont présents :

↳ tous les membres sauf :

- M. Daniel KOEHLER, excusé, procuration à M. Jean-Jacques HAEHNEL,
- M. Emmanuel SCHOTT, excusé, procuration à M. le Maire,
- M. Fabrice THURNREITER, excusé.

## ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Examen et adoption du procès-verbal de la séance du 11/12/2015
3. Informations du maire
4. Taxi : demande d'autorisation de stationner
5. Demandes de mise à disposition de l'ex-atelier communal
6. Forêt communale : approbation du programme d'actions pour l'année 2016, du programme des travaux d'exploitation 2016 et de l'état de prévision des coupes 2016
7. Motion de soutien à l'association « Je veux un hôpital à Sélestat ! »
8. Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15 et salue l'assemblée.

### **1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales ainsi que de l'article L. 2541-6 pour les conseils municipaux des communes d'Alsace-Moselle, le conseil municipal, désigne, à l'unanimité, Mme Sandra VALERO, secrétaire de mairie, en tant que secrétaire de séance.

### **2. EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11/12/2015**

Le procès-verbal de la séance du 11/12/2015 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

### **3. INFORMATION DU MAIRE**

Par délégation de fonction en date du 22 avril 2015, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à « fixer, dans les limites d'un montant de 1 000 € les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal »

Monsieur le Maire présente les nouveaux tarifs municipaux qui rentrent en application aux dates suivantes :

- applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier : les concessions de cimetière, les droits de photocopie, les droits de bibliothèque,
- applicables à compter du 1<sup>er</sup> février : les droits de place,
- applicables à compter du 1<sup>er</sup> mars : les tarifs de la location de la salle des fêtes ainsi que du remplacement de la vaisselle en cas de casse ou de perte

#### **4. TAXI : DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNER**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur Eric WEIBEL de Rossfeld qui souhaite développer une activité de transport en taxi et qui sollicite une autorisation de stationner sur la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette demande d'autorisation de stationner et décide d'inscrire M. WEIBEL sur la liste d'attente dédiée, en position n° 1.

#### **5. DEMANDES DE MISE A DISPOSITION DE L'EX-ATELIER COMMUNAL**

Monsieur le Maire présente trois demandes de mise à disposition de l'ex-atelier communal :

1. La Société des Arboriculteurs qui souhaiterait récupérer le local pour y stocker les bouteilles et y entreposer les produits de nettoyage et produits phyto-sanitaires pour lesquels la réglementation demande le stockage dans un espace indépendant,
2. l'Union Théâtrale et de Loisirs qui manque de place pour le stockage des tables de ping-pong, des éléments de décors pour le théâtre et pour les ensembles « brasserie »,
3. l'Amicale Active de la Zembs dont le nombre de membres ne cesse d'augmenter et qui se trouve à l'étroit dans le local actuel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, souhaitant apporter satisfaction aux trois associations, propose de partager l'ex-atelier en deux pour l'U.T.L. et les Arboriculteurs et propose à Monsieur le Maire de négocier avec ces deux associations afin que l'Amicale Active de la Zembs puisse organiser ses rencontres occasionnellement et si nécessaire dans l'une ou l'autre salle leur appartenant.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **6. FORET COMMUNALE : APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIONS POUR L'ANNEE 2016, DU PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION 2016 ET DE L'ETAT DE PREVISION DES COUPES 2016**

Monsieur le Maire donne la parole à M. Hubert HURSTEL, adjoint, et président de la Commission Forêt.

Celui-ci présente le bilan de l'année écoulée, qui se solde par un déficit de 16 590 € L'année précédente s'étant déjà terminée par un déficit de 9 973 €, le conseil municipal estime que cette situation ne peut plus durer et souhaite que l'ONF apporte des explications concrètes à ces bilans. Un mail a déjà été envoyé en ce sens mais est resté sans réponse. Un courrier officiel va donc être adressé et en attendant des éclaircissements, le conseil municipal décide de surseoir à ce point.

#### **7. MOTION DE SOUTIEN A L'ASSOCIATION « JE VEUX UN HOPITAL A SELESTAT ! »**

Monsieur le Maire présente la demande de soutien de l'association « je veux un hôpital à Sélestat ! ». En effet, le service de réanimation est menacé de fermeture à compter du 30 avril 2016 et 50 emplois

risquent de disparaître. Outre ce problème social, cela impactera et limitera l'accès aux soins polyvalents pour la population du Centre Alsace.  
Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité, apporte son soutien à cette association.

## **8. DIVERS**

### **Urbanisme :**

Le conseil municipal est avisé du dépôt en mairie des demandes d'autorisation d'urbanisme suivantes :

- M. Benoît FETTIG pour la construction d'un double garage au 9 rue des Bleuets, section A n° 974 ;
- M. et Mme Yves KEITH pour la construction d'une maison individuelle, 38 rue de Herbsheim, section B n° 161 ;
- M. Gilles BOESCH, pour un permis d'aménager pour la création d'un lotissement d'un maximum de 4 lots, au 102a, rue des Jardins, section A n° 1088, 1090, 1113 et 1115 et section D n° 380 et 381.

### **Préparation budgétaire :**

Monsieur le Maire indique les dates prévisionnelles des réunions de préparation budgétaire :

- le 22/02/2016 à 9h00 : réunion maire/adjoints/secrétaire
- le 03/03/2016 à 19h00 : réunion de travail avec le conseil municipal réuni
- le 17/03/2016 à 20h15 : adoption du budget

Clôture de la séance à 22h15.